

Un fonds investi en **actions** de la **Zone Euro**

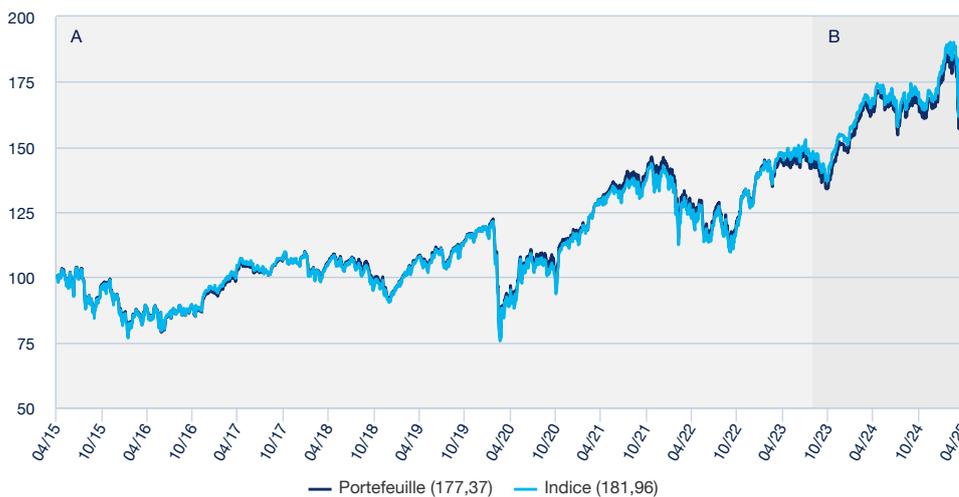
COMITÉ
INTERSYNDICAL
DE L'ÉPARGNE
SALARIALE



www.ci-es.org
Le Comité Intersyndical de l'Épargne Salariale labellise les produits d'épargne salariale socialement responsables

Univers d'investissement Actions Euro	Performance annualisée 5 ans 12,87%	Encours 498 M €
Score de transition Energétique et Ecologique Fonds : 1,08 Univers : 0,88 Objectif : Amélioration du score par rapport à l'univers d'investissement	Lutte contre le réchauffement climatique 27% de réduction des émissions de CO2 par rapport à l'univers d'investissement	

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)



A : Durant cette période l'indice de référence est 100% EURO STOXX 50
B : A compter du 1er septembre 2023, le benchmark sera 100% MSCI EMU

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le 31/12/2024	1 mois 31/03/2025	3 mois 31/01/2025	1 an 30/04/2024	3 ans 29/04/2022	5 ans 30/04/2020	Depuis le 26/08/2003
Portefeuille	6,91%	0,31%	-0,23%	8,13%	38,64%	83,26%	222,03%
Indice	7,69%	0,15%	0,40%	9,04%	44,98%	91,14%	-
Ecart	-0,78%	0,16%	-0,63%	-0,91%	-6,34%	-7,88%	-

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Portefeuille	9,90%	16,86%	-10,21%	24,65%	-1,77%	27,50%	-12,21%	11,84%	1,06%	8,60%
Indice	9,49%	20,30%	-8,64%	23,12%	-2,93%	28,46%	-12,75%	10,45%	2,73%	7,05%
Ecart	0,41%	-3,44%	-1,57%	1,53%	1,16%	-0,95%	0,54%	1,39%	-1,67%	1,55%

Indice de référence du fonds : 100% MSCI EMU

* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Indicateur de risque (SRI) (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

⚠ L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans.
Le SRI représente le profil de risque tel qu'exposé dans le Document d'Information Clé (DIC). La catégorie la plus basse ne signifie pas qu'il n'y a pas de risque.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

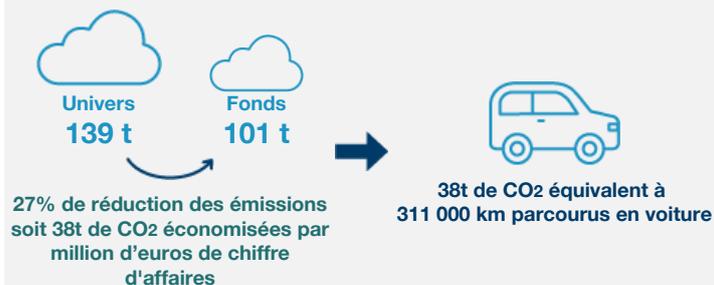
Indicateurs de risque (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité du portefeuille	19,10%	16,89%	18,03%	19,49%
Volatilité de l'indice	18,70%	17,00%	18,43%	20,00%
Tracking Error ex-post	1,29%	2,50%	2,36%	2,07%

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille, le gérant réalise le suivi d'indicateurs additionnels des entreprises dans lesquelles le fonds est investi. Sont ainsi sélectionnés les émetteurs les plus vertueux sur les critères suivants : sur le plan environnemental, l'« intensité carbone » et sur le plan social, les trois critères, « conditions de travail », « préservation de l'emploi » et « liberté syndicale et droit à la négociation ». L'univers d'investissement auquel le fonds se compare est composé de 100% MSCI EMU. L'évaluation ESG du portefeuille se fait sur l'ensemble des titres, l'évaluation des critères additionnels est calculée uniquement sur les émetteurs privés.

ENVIRONNEMENT : Lutte contre le réchauffement climatique



Indicateur : émissions de CO₂ par million d'euros de chiffre d'affaires. Cet indicateur mesure la moyenne des émissions de gaz à effet de serre (ramenées en équivalent tonnes de CO₂) par unité de revenu des entreprises (million d'euros de chiffre d'affaires) (Source : Trucost)

Taux de couverture (Univers / Fonds) : 99,75% / 99,25%

SOCIAL : Conditions de travail



Indicateur : Définir une politique de santé, d'hygiène et de sécurité pour prévenir les accidents du travail et les maladies professionnelles tout en maintenant le niveau de connaissance des employés sur ce sujet. Mettre en place des comités de contrôle disposant de réelles prérogatives en impliquant les représentants du personnel

Taux de couverture (Univers / Fonds) : 100,00% / 100,00%

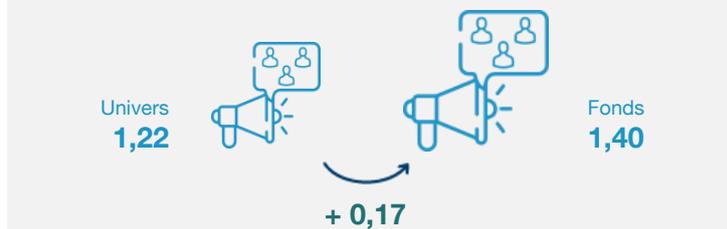
SOCIAL : Préservation de l'emploi



Indicateur : Créer les conditions d'un développement durable de l'emploi, promouvoir et assurer l'évolution des compétences des salariés en favorisant la formation. Anticiper les besoins d'emplois futurs en assurant le développement professionnel et le suivi individuel des carrières

Taux de couverture (Univers / Fonds) : 100,00% / 100,00%

SOCIAL : Liberté syndicale et droit à la négociation



Indicateur : Respecter et promouvoir la liberté syndicale et le droit à la négociation collective. Assurer et permettre l'existence d'instances représentant les salariés sans ingérence ou discrimination. Et adopter des mesures d'ajustement permettant de préserver l'emploi. Limiter les impacts négatifs sur les effectifs et l'économie locale par la mise en place de mesures d'accompagnement et de formation facilitant la reconversion professionnelle

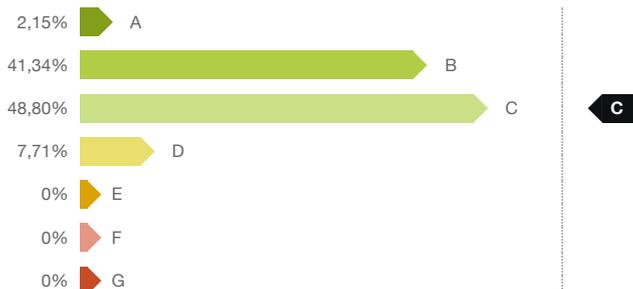
Taux de couverture (Univers / Fonds) : 100,00% / 99,40%

NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

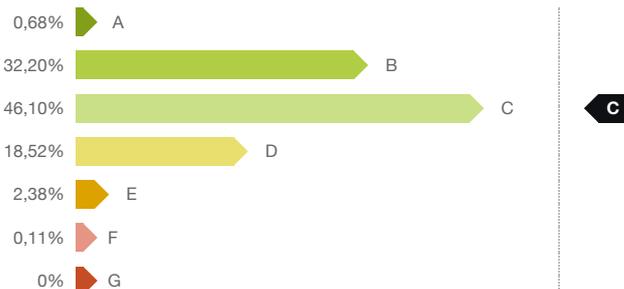
Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

	Fonds	Univers
Note ESG moyenne	C	C
Score ESG moyen	1,36	1,08
Cumul des meilleures notes (A+B+C)	92,30%	78,99%
Taux de couverture	100%	100%

Du portefeuille²



De l'univers de référence³



En cas de déclassement des émetteurs notés en dessous de E, la société de gestion a vocation à vendre les titres dans les meilleurs délais et dans l'intérêt des actionnaires.

² Titres notables sur les critères ESG hors liquidités.

³ L'univers d'investissement est défini par l'indicateur de référence du fonds. Si le fonds n'a pas d'indicateur, il se caractérise par la nature des titres, la zone géographique ainsi que les thèmes ou secteurs.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le code de transparence du fonds disponible sur les sites de la société de gestion et de l'AFG <http://www.afg.asso.fr>.

Équipe de gestion



Christophe Granjon

Gérant de portefeuille

Commentaire de gestion

L'incertitude économique était à son comble en avril. L'annonce d'une hausse massive des tarifs douaniers américains, suivi par des ajustements successifs et un bras de fer au sommet avec la Chine ont entraîné une forte instabilité des marchés financiers. La remise en cause de l'indépendance de la Réserve Fédérale (Fed) a également été source d'anxiété pour les investisseurs. La volatilité des actions a été extrême. La hausse des taux longs et la baisse du dollar ont été perçues comme un signe de défiance des investisseurs ainsi que le transfert de capitaux hors de la zone dollar.

La volatilité des marchés d'action a été extrême au mois d'avril avec des variations quotidiennes très importantes et la baisse du dollar impacte fortement les performances en euro et autres devises. Le MSCI ACWI a progressé de 0.9% en USD mais a perdu -5% sur le mois en EUR avec une forte chute du dollar après l'annonce des nouveaux droits de douanes américains marquant une baisse de -12% au 8 avril, avant que D. Trump revienne partiellement sur ses décisions. En réaction aux annonces de D.Trump, tous les indices étaient dans le rouge ce mois, mini-crise pendant laquelle le NASDAQ 100 et le S&P 500 ont perdu 12% en cinq jours, tout comme le CAC40 et le DAX30. A contrario, le 9 avril le S&P500 a gagné près de 10% marquant une des plus fortes hausses de son histoire.

Les actions américaines continuent de sous-performer en particulier l'Europe mais également les émergents. Malgré le rebond en fin de mois, les gains accumulés pendant la période du « Trump Trade » ont été annulés. Le risque de récession aux Etats-Unis a fortement augmenté entraînant une baisse des anticipations de profits. Le marché a par ailleurs sanctionné les pressions émises par le président sur la Fed. Les Magnifiques 7 continuent de peser négativement et le marché américain pâtit de sa surconcentration.

Les indices européens ont baissé en moyenne de seulement -1.5% soutenu par l'Allemagne (DAX +1.2%) malgré la faiblesse de la France (CAC40 -3%). Impacté la guerre commerciale ouverte, le marché chinois a bien résisté sur la période le Shanghai Composite Index n'a perdu que -2% et à son plus bas niveau (8 avril) il était à -7% seulement. Le MSCI Emerging Markets était inchangé en USD mais a perdu près de -5% en EUR.

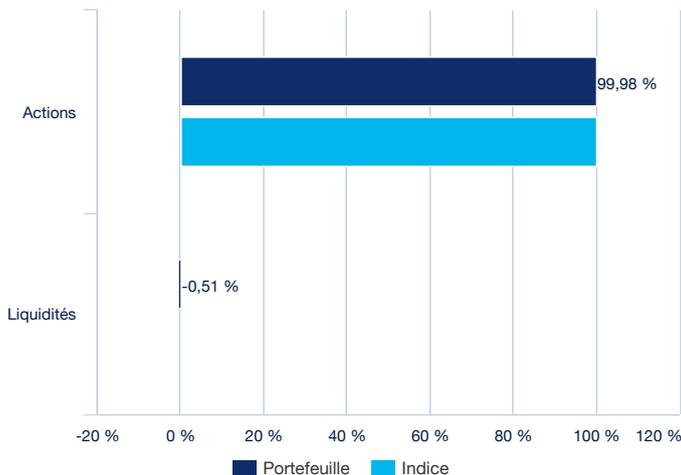
La volatilité a donc fortement augmenté et le VIX a dépassé les 50% début avril, niveau proche de début 2008 ou de la crise du Covid, pour finalement redescendre à 25% en ce fin de mois.

Au cours du mois, nous avons conservé une notre légère surpondération actions et nous avons renforcé les secteurs plus domestiques immunes aux droits de douane comme, les services aux collectivités, les télécoms et l'immobilier. Ces renforcements se sont effectués aux dépens d'allègement dans l'industrie, les semi-conducteurs et la consommation discrétionnaire. Par la suite, nous avons pris quelques bénéfices sur les valeurs du secteur de la défense pour renforcer des valeurs de qualité en nette baisse depuis les annonces D Trump, dans le secteur des services logiciels, de la banque ou de l'industrie.

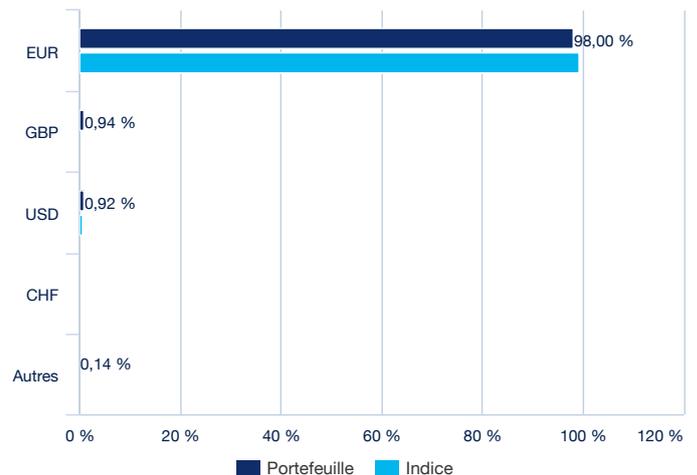
Services de gestion des déchets : Depuis le milieu du XXe siècle, en raison de leurs propriétés, telles que la résistance à la chaleur ou l'imperméabilité, les composés perfluorés (PFAS) sont largement utilisés dans diverses industries. Cependant, leur stabilité environnementale extrêmement élevée et leur bioaccumulation ont conduit à leur classification ces dernières années comme polluants organiques persistants (POP). Cela a entraîné un renforcement réglementaire et une préoccupation croissante de la population. L'agence américaine de protection de l'environnement a classé les PFAS comme substances dangereuses et l'Union Européenne envisage une interdiction totale dans le cadre de la révision du règlement REACH. La conformité aux normes relatives aux PFAS n'est plus une question limitée à certaines industries, mais devient de plus en plus un enjeu intersectoriel.

Composition du portefeuille (Source : Amundi)

Allocation d'actifs (Source : Amundi)

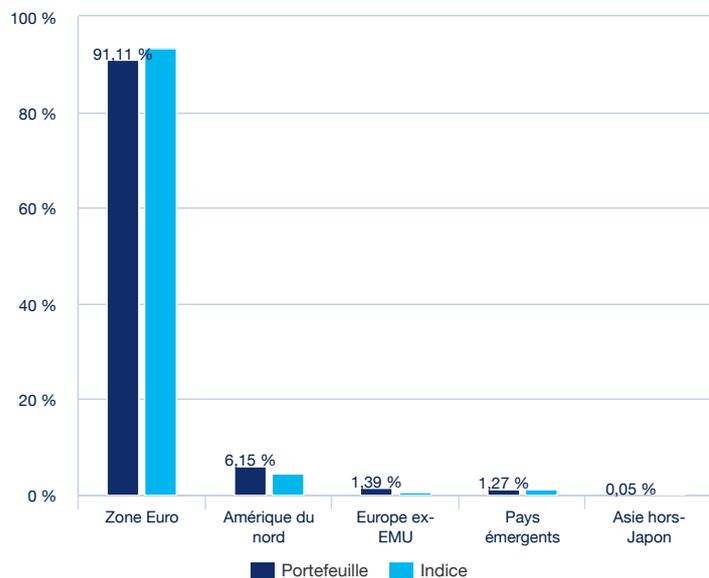


Répartition par devises (Source : Groupe Amundi)

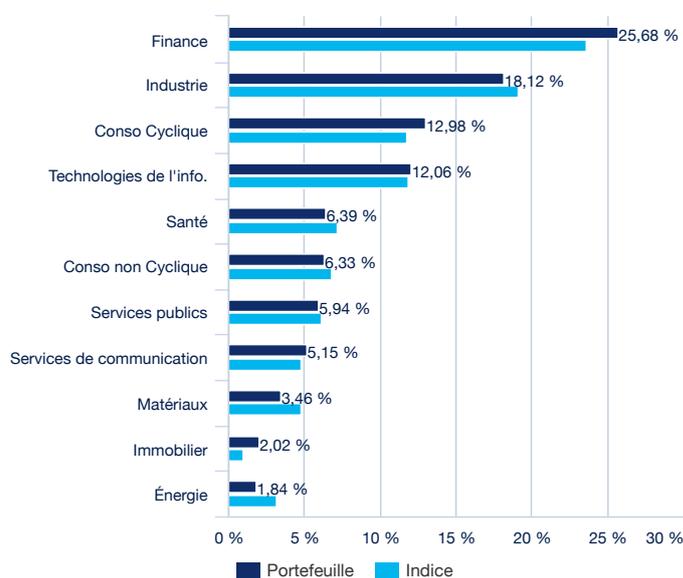


Composition du portefeuille - Analyse des actions (Source : Amundi)

Répartition par zones géographiques (Source : Amundi)



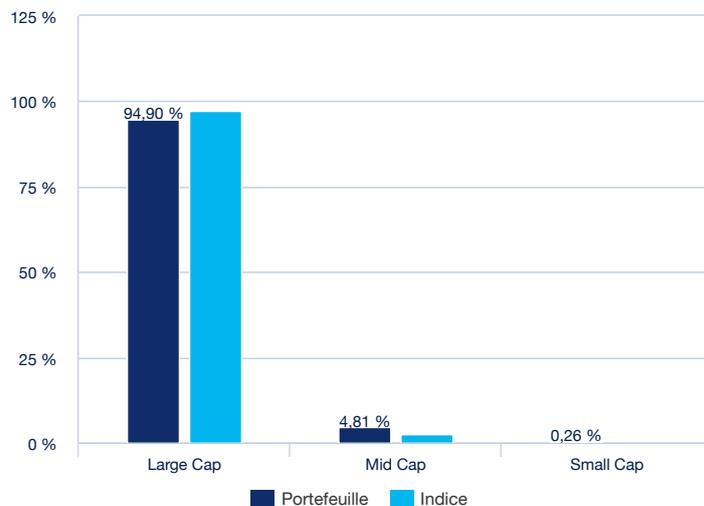
Répartition par secteurs (Source : Amundi)



Principales lignes actions (Source : Amundi)

Titre	% d'actif
SAP SE	4,89%
ASML HOLDING NV	3,97%
SIEMENS AG	2,95%
MUENCHENER RUECKVER GES MUENC	2,82%
SANOFI SA	2,66%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	2,33%
INDUSTRIA DE DISENO TEXTIL SA	2,19%
INTESA SANPAOLO SPA	2,15%
DEUTSCHE TELEKOM AG	2,14%
L OREAL SA	2,01%
Total	28,10%

Répartition par capitalisations boursières (Source : Amundi)



Capitalisation boursières des entreprises détenues

Small Cap <= 2 Milliards d'Euros

Mid Cap entre 2 Milliards et 8 Milliards d'Euros

Large Cap > 8 Milliards d'Euros

Labels

COMITÉ
INTERSYNDICAL
DE L'ÉPARGNE
SALARIALE



Exclusions



Mines anti-personnel



Bombes à sous munitions



Armes chimiques



Armes biologiques



Armes à uranium appauvri



Pacte mondial



Armes nucléaires



Charbon thermique



Tabac



Hydrocarbures non conventionnels



Pays faisant l'objet de violations

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Fonds nourricier : **Oui**

Fonds Maître : **Amundi Euro Equity ESR**

Forme juridique : **FCPE**

Classification SFDR : **Article 8**

Date de création du compartiment/OPC : **17/06/2003**

Date de création de la classe : **17/06/2003**

Eligibilité : -

Eligible PEA : **Non**

Affectation des sommes distribuables : **Capitalisation**

Souscription minimum: 1ère / suivantes : -

Frais d'entrée (maximum) : **3,00%**

Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation : **1,21%**

Frais de sortie (maximum) : **0,00%**

Durée minimum d'investissement recommandée : **5 ANS**

Commission de surperformance : **Non**

AMF 2020-03 / catégorie de communication : **Centrale**

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **322,03 (EUR)**

Date de VL et d'actif géré : **30/04/2025**

Actif géré : **498,17 (millions EUR)**

Indice de référence : **100% MSCI EMU**

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Ce fonds est géré par Amundi Asset Management. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des Fonds d'Épargne Salariale sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des Fonds d'Épargne Salariale peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les Fonds d'Épargne Salariale préalablement à toute souscription de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.